

EDITION JANVIER 2007



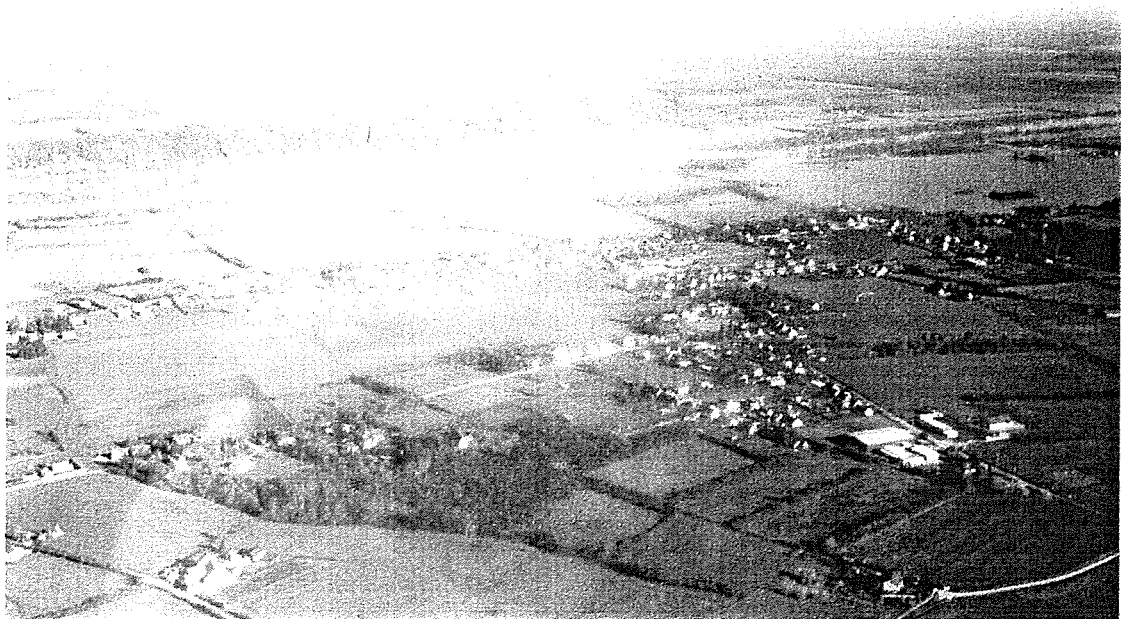
DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL

SUR LES RISQUES MAJEURS DE

ST MARTIN SUR OCRE

Crue décembre 2003



SOMMAIRE

- (1) Comment se manifeste l'inondation du val à saint - Martin
- (2) Les risques sur la commune
- (3) Les consignes à la population concernée
- (4) Les zones inondables
- (5) Les sites sensibles
- (6) L'hébergement
- (7) La tempête
- (8) La canicule
- 9) Intempérie hivernale

Le risque inondation

(1) Comment se manifeste -elle à St Martin sur ocre ?

Le val de GIEN sur la commune de st Martin s/ocre

Sur sa partie amont, le val de Gien est protégé en rive droite par une levée de 3,4 km de long environ depuis Saint- Martin- sur- ocre jusqu'au vieux pont de Gien. Cette levée est protégée par un déversoir de sécurité de 280 m de long situé à Saint- Martin- sur- ocre, qui fonctionne pour un débit de Loire d'environ 3000m³/s au Bec D'Allier.

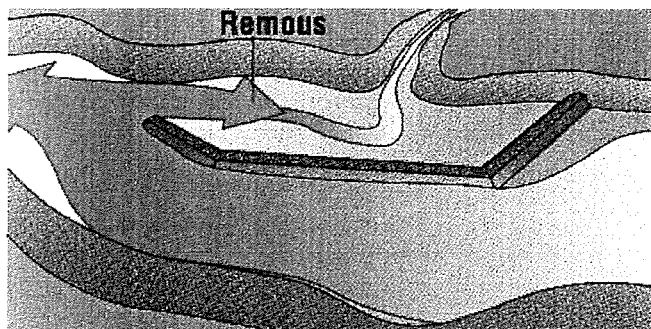
Lorsque le déversoir fonctionne, il peut rentrer entre 350 et 1400 m³/s dans le val de Gien ce qui représente entre 8% et 17% du débit passant en Loire.

Ce déversoir ne génère pas d'écèlement sensible du débit de pointe de la crue entre l'amont et l'aval (environ 1% pour une crue de période de retour 200 ans),mais permet toutefois de protéger le vieux pont de Gien .Il diminue également l'inondation des bas quartiers de Gien

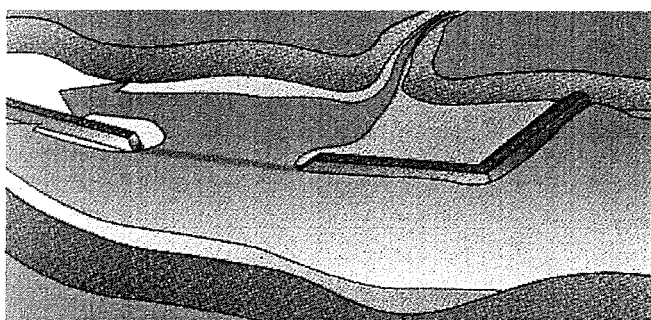


Crue du 7/12/2003
Déversoir de St Martin sur Ocre en fonctionnement

Les différents modes d'inondations

*Par Remous*

Il s'agit d'une inondation par remontée à contre courant de la Loire dans les affluents. Elle se produit lorsque l'altitude du fleuve en crue est plus élevée que celle de l'affluent et en absence d'aménagement prévus à cet effet (pelles ou clapet anti-retour).

*Par débordement direct*

En l'absence de digue ou dans le cas de l'interruption de celle-ci. L'eau pénètre dans le val.

L'entrée du bourg par la RD 952 est un point bas aménagé dans la levée (Déversoir de st Martin sur ocre).

Lorsque l'eau pénètre par cet endroit une superficie de 1400 hectares est potentiellement inondable

Par remontée de nappe

Une nappe phréatique accompagne le parcours de la Loire. Il s'agit de la nappe alluviale. La hauteur de cette nappe varie avec les niveaux du fleuve. L'eau étant incompressible, en période de forte crue le niveau de la nappe peut remonter jusqu'à dépasser le niveau du sol.

L'origine des crues de Loire

La Loire connaît 3 types de crues :

Les crues d'origine océanique :

Ces crues sont les plus fréquentes .Elles font suite à d'importantes pluies généralisées sur le bassin .Ces front pluvieux proviennent de l'ouest

Les crues d'origine cévenole :

Elles résultent de précipitations orageuses très soutenues et très brutales sur l'amont du bassin de la Loire. La crue de 2003 était une crue cévenole.

Les crues mixtes :

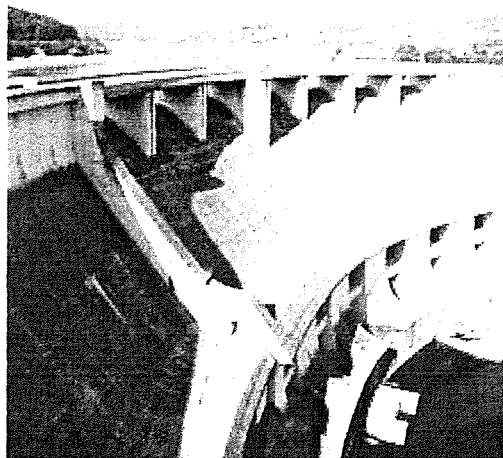
Il s'agit du phénomène rare de concomitance entre les crues océaniques et cévenoles. Les inondations catastrophiques d'octobre 1846 ,juin 1856 et septembre 1866 résultaient de crues mixtes.

Dans le département du Loiret ,62 communes sont susceptibles d'être inondées par une grande crue de Loire ; dont notre commune

Une inondation d'une forte intensité reste toujours probable et conduirait à d'importants dégâts et perturbations sous estimés.

Il convient d'en prendre conscience pour mieux s'en protéger.

Barrage de Villerest qui écrête les crues de la Loire



Le déversoir entre en fonction à plus de 4m50 à l'échelle de Gien avec un débit d'environ 3000 m³/s.

L'axe routier Gien –Châtillon s/ Loire (d 951)est coupé,ainsi que la route de la Californie au lieu dit la Gourre , la route deLucy , la D 940 axe Montargis-Bourges, et la RD 752

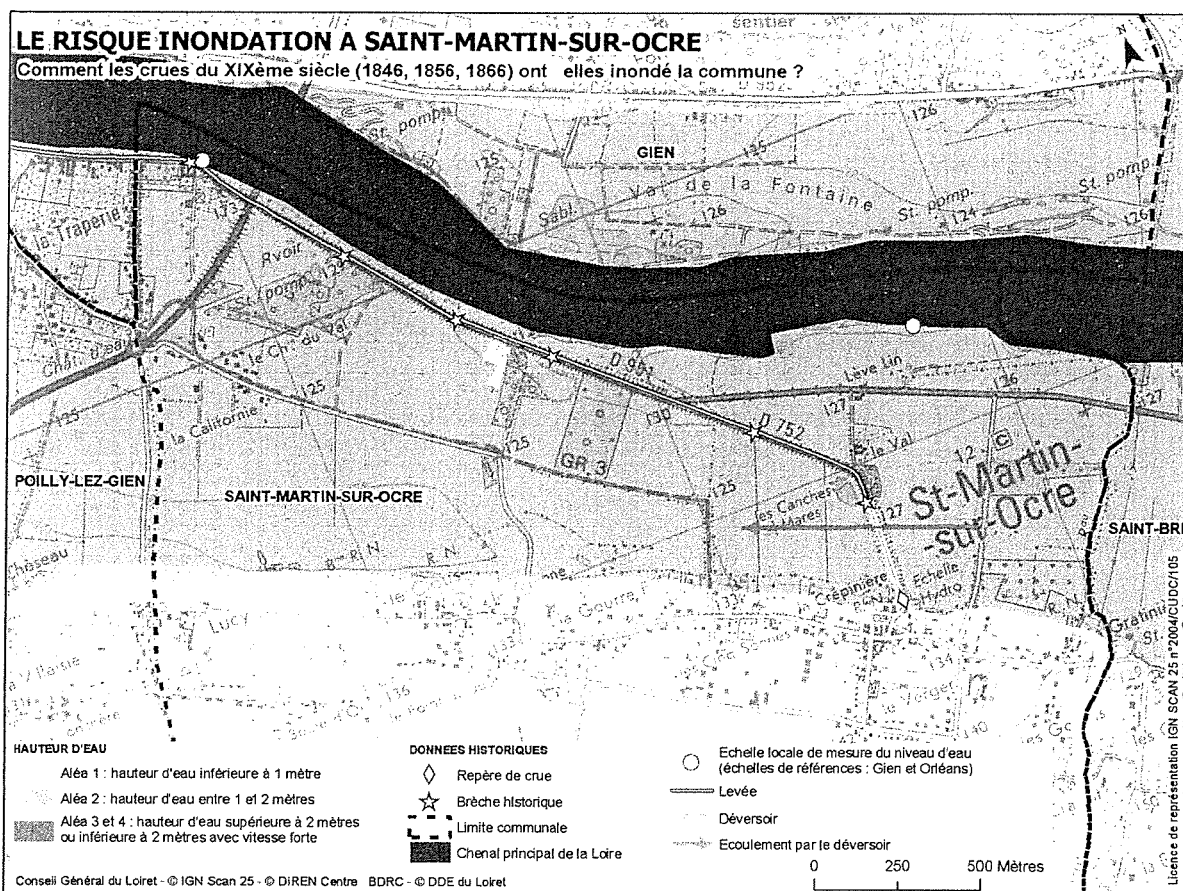
Rappel des cotes importantes

3m00 échelle de Gien.....vigilance

3m40 échelle de Gien.....alerte

+ 4m50.....fonctionnement du déversoir

Décembre 2003 fut une crue de retour cinquantennale avec 5m10 à l'échelle de Gien



CARTE DES PLUS HAUTES EAUX CONNUES

(3) Les consignes des autoritésPréfet....Maire.....Population

En situation normale

- Prendre conscience qu'une inondation similaire à celles du 19 ième siècle reste probable
- Consulter en mairie le service urbanisme pour connaître de la situation de votre habitation
- Connaître les lieux d'hébergement et les itinéraires vous permettant d'évacuer votre habitation
- Disposer d'une réserve d'eau et de produits alimentaires
- Posséder une radio autonome et un éclairage de secours

En situation d'alerte

- Isoler vos appareils électriques
- Surélever vos meubles

Préparez-vous à une éventuelle évacuation

Monter à l'étage documents et dossiers personnels

En situation pendant la crue

Réfugiez- vous dans les parties hautes de votre habitation

Fermez les fenêtres et les volets pour se protéger des objets flottants

Evitez de téléphoner, sauf urgence, les secours peuvent chercher à vous joindre

Informez- vous du niveau de la crue ou de la décrue

(radio France bleu Orléans 100.9mhz ou sur le site internet www.vigicrues.ecologie.gouv.fr)

Ne vous engagez pas sur une voie inondée

Préparez- vous à une éventuelle évacuation

En situation après la crue

Pomper l'eau qui reste dans votre habitation.

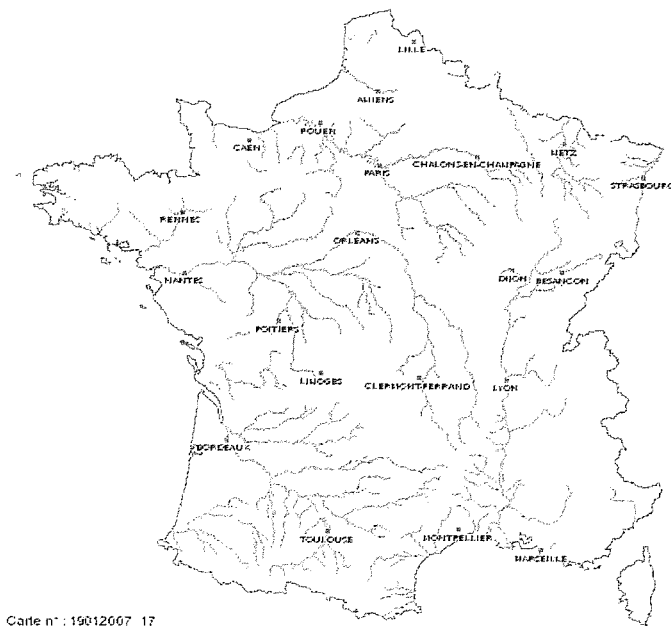
Sécher , désinfecter et chauffer dès que possible

Ne rétablir les réseaux électricité, gaz et téléphone que si vous êtes sûr qu'il n'y a plus de risque

Faire le bilan des dommages, en informer la mairie et votre assureur

Carte du site www.vigicrues.ecologie.gouv.fr où vous pouvez affiner votre recherche sur

Le niveau d'eau et le débit de la Loire aux échelles de Gien (pont côté ville, en Berry parking quai de Châtillon



Actualisation le samedi 20 janvier 2007 à 10h00
Prochaine édition le samedi 20 janvier 2007 à 10h00

Etat maximum de la vigilance :



- Rouge** : Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.
- Orange** : Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.
- Jaune** : Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.
- Vert** : Pas de vigilance particulière requise.

Cliquez sur une zone de la carte pour afficher le détail par Service de Prévision des Crues (S.P.C.).

Carte vigilance Météo :



Autre site de recherche www2.centre.ecologie.gouv.fr/schapi/
Tel 08.25.15.02.85

(4) Les zones inondables sur la commune

La zone en amont du déversoir au lieu dit Léve-Lin

La zone en aval du déversoir hameau de la Californie

Pour les crues les plus fortes les maisons en pied de coteau peuvent être vulnérables

(5) Les sites sensibles dans la zone inondable

Captage d'eaulieu dit..... Le Colombier

Transformateur s/poteau H 61.....lieu dit.....Léve-Lin

Transformateur s /poteauH61.....lieu dit.....La Californie

Transformateur cabine basse.....lieuChâteau d'eau (rond point)

Station/relevage avec comptage.....lieu.....Route de Lucy
Electrique

Station relevage avec comptage.....lieu ditLa Gourre
Electrique

Station relevage avec comptage.....lieu.....Route des Grands Fossés
Electrique

Transformateur cabine haute.....lieu.....Lucy

(6) L'hébergement temporaire

Les locaux municipaux

Salle Maurice Biraud équipée wc , cuisine avec frigo

Maison des loisirs avec wc, coin cuisine

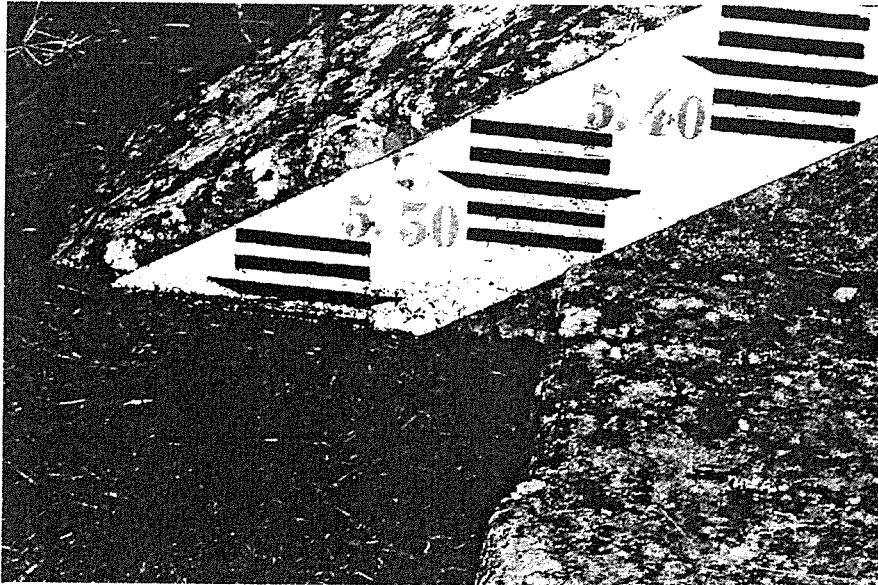
Restaurant scolaire

Vestiaires sportifs, avec douches et wc

Bâtiments scolaires

Au recensement du 01/11/2006 sur 59 personnes concernées par le risque inondation ,13 ont souhaité être hébergées par la municipalité, 7 n'ont pas répondu , les autres le seront aux adresses communiquées en mairie et répertoriées au PCS de la commune.

Niveau d'eau a l'échelle de st martin 7/12/2003



Inondation route de la Californie 7/12/2003

(7) LE RISQUE TEMPÊTE

La tempête est un risque atmosphérique incontrôlable .Elle provient d'une relation de zones en dépression et de zones atmosphériques accompagnées de vents forts qui peuvent être de courte durée à plusieurs jours .Ces vents sont accompagnés de fortes pluies et de grêles.

La prévention

La surveillance météo est faite depuis le site de météo France de Toulouse, sur le site internet www.meteo.fr) par les réponders régionaux (tel 08.36.68.02.45)

Les services de la Préfecture sont mis en alerte par la protection civile.

Plan d'intervention et consignes

Les services de la Préfecture sont alertés par la protection civile .Le préfet communique au maire cet état d'alerte et met en œuvre les moyens communaux.

Le plan ORSEC peut être activé si nécessaire.

Que faire à l'annonce du risque tempête.

--- Mettre les matériels et tous objets qui pourraient devenir des projectiles dangereux

----Rester dans son habitation fermer vos volets

----Sur les chantiers de TP et de bâtiment mettre les grues en (girouette) arrimer les Matériels légers au sol ,et regrouper le personnel dans un abri sûr. 1

Que faire pendant la tempête

S'informer

--- de l'évolution de l'alerte et des messages météo par :

--- La radio locale (France bleu Orléans 100.9mhz)

----De l'état des routes (www.bison-fute.equipement.gouv.fr)

Maîtriser

--- Ses déplacements

----Ne pas encombrer les lignes des standards téléphoniques de votre mairie ou de la Préfecture (les secours peuvent en avoir besoin)

----Si vous devez vous déplacer à pied , évitez de marcher sur les trottoirs (chutes de tuiles ,cheminées, antennes de télévision)

----En automobile ne pas circuler dans les zones boisées

Que faire quand la tempête a cessé :

----Evaluer vos dégâts et les dangers immédiats

----Faire attention aux fils électrique tombés a terre

----Signaler tout autre danger dans votre secteur

----Remédier provisoirement aux dégâts de vos toitures

--- Effectuer la déclaration de vos dégâts à votre assureur et à la mairie



Dégâts aux toitures



Dégâts forestiers



Chute d'arbre en ville

(8) LE RISQUE CANICULE

Canicule quand ?

Il y a canicule lorsque la température maximale est de 34° et minimale 19° sur trois jours, avec une persistance des fortes chaleurs la nuit.

Le plan national

Ce plan active une vigilance pendant la période d'été auprès des personnes vulnérables.

----Les personnes handicapées

----Les personnes âgées de plus de 75 ans

----La population fragile : les enfants en dessous de 4 ans, les nourrissons, les personnes souffrant d'une maladie chronique (asthme) et celles supportant un traitement médical lourd (assistance respiratoire à domicile)

La mairie assure le recensement de toutes ces personnes vulnérables , et assure une surveillance en situation de canicule

Quatre niveaux d'alerte correspondant chacun à une phase spécifique de crise.

Niveau		Circulaire interministérielle du 30/5 2005
1	Veille saisonnière	Du 1/6 au 31/8 veille quotidienne de l'activité sanitaire
2	Pré-alerte	Prévision à 3 jours d'une vague de chaleur : Mise en œuvre des actions adaptées aux prévisions (atteinte ou dépassement des seuils météorologiques)
3	Alerte	Vague de chaleur effective Mise en œuvre des actions adaptées aux informations sanitaires.
4	Mobilisation maximale	Canicule avec impact sanitaire très important, étendue sur une partie du territoire Mise en œuvre du dispositif ORSEC

LES CONSIGNES

Pendant la canicule :

- Passer au moins 3 heures par jour dans un endroit frais
- Boire fréquemment et abondamment même sans avoir soif
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes
- Se rafraîchir le plus souvent possible
- Ne pas hésiter à demander de l'aide (C C A S Mairie de st Martin sur ocre)

Une carte météo a été conçue par Météo France avec 4 couleurs correspondant à des niveaux d'information d'alerte ainsi que des symboles des dangers.

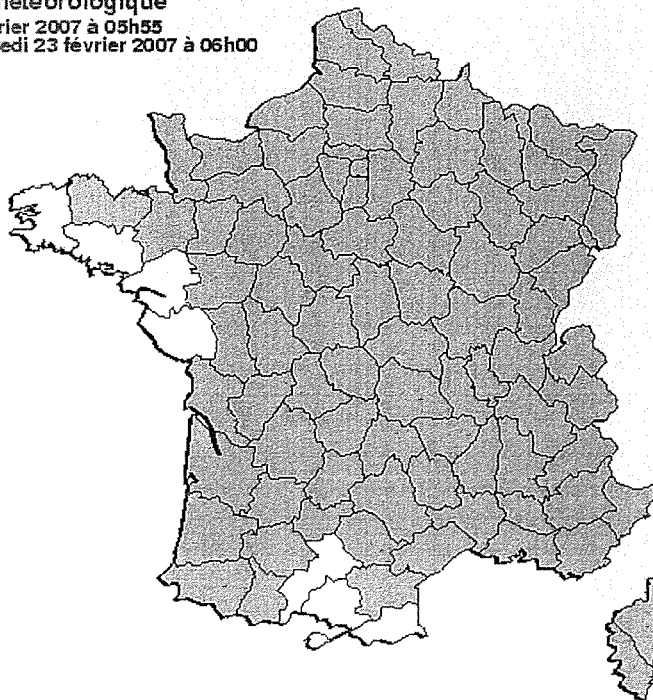
Carte de vigilance Météo France

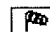



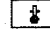

 **METEO FRANCE**

Carte de vigilance météorologique

Diffusée le jeudi 22 février 2007 à 05h55

Valable jusqu'au vendredi 23 février 2007 à 06h00



-  Vent violent
-  Fortes précipitations
-  Orages
-  Neige-Verglas
-  Grand froid
-  Avalanches

Rouge : Une vigilance absolue s'impose: des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.

Orange : Soyez très vigilant; des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.

Jaune : Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux (ex mistral, orage d'été) sont en effet prévus; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.

Vert : Pas de vigilance particulière.

Les cartes de vigilance météo paraissent 2 fois par jour à 06h et à 16h.

En cas de vigilance orange ou rouge des bulletins de suivi sont disponibles.

Carte n° 22022007_06_01

g) INTEMPERIE HIVERNALE EXCEPTIONNELLE

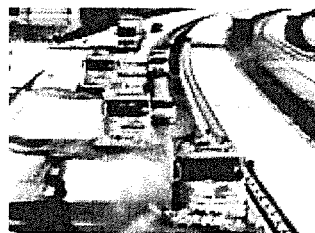
Les hivers se suivent mais ne se ressemblent pas .Des périodes d'intempéries exceptionnelles, tel que grands froids parfois avec de fortes chutes de neiges.

La généralisation du verglas et de l'enneigement paralyse le réseau routier parfois le réseau ferroviaire .La circulation devient difficile et dangereuse.

Sur notre commune la priorité est de dégager les artères principales .

Une astreinte est assurée par le personnel des services techniques communaux qui intervient sur les routes communales et communautaires.

Les routes départementales sont dégagées par les services voirie du Conseil Général



CONSIGNES

L'information d'alerte intempérie est diffusée par la radio France Bleu Orléans, par les médias et France 3 centre.

Dès cette information ::

Penser à la mise hors gel de vos canalisations qui peuvent courir un risque d'éclatement par le gel

Eviter les déplacements routiers inutiles

Informez vous des bulletins météo

Pendant la période d'intempérie :

Maintenir les accès de votre habitation bien dégagés

Surveiller l'épaisseur de neige accumulée sur les toits de vos bâtiment

Maintenir une ventilation suffisante dans votre logement dans le cas d'un chauffage (fioul,gaz ou pétrole)

Fin des intempéries retour à la normale :

Vérifier si votre habitation a subit des dégâts et les déclarer a votre assureur et a la mairie

INFORMATIONS SITES INTERNET

WWW.METEO.NET

Information météo en temps réel

WWW.VIGICRUES.ECOLOGIE.GOUV.FR

Information sur les cotes de la Loire

WWW.LOIRET.COM

Site du Conseil Général du Loiret

WWW.REGIONCENTRE.FR

Site du Conseil Régional Centre

WWW.LOIRET.PREF.GOUV.FR

Site de la Préfecture du Loiret

INFORMATIONS

TELEPHONIQUE

SAMU.....15

GENDARMERIE.....17

POMPIERS.....18

PREFECTURE.....02.38.53.32.48

MAIRIE DE ST MARTINS/OCRE.....02.38.36.74.18

METEO FRANCE.....08.36.68.02.45